



COVENANT & CONVERSATION

LA FOI AU FIL DE LA PARACHA AVEC RAV SACKS



Sponsorisé par Marion et Guy Naggar

Traduit par Liora Chartouni

Comment renouveler une nation ? Nitsavim - Vayelekh 5780

Le Talmud offre une explication ingénieuse au verset : “Moché nous a commandé la Torah, en tant qu’héritage à la congrégation d’Israël.” Prenant en compte qu’il y a 613 commandements, et que la valeur numérique du mot Torah est 611, on apprend en effet que Moché nous a donné 611 commandements, alors que les deux autres “Je suis Hachem ton D.ieu” et “Tu n’auras point d’autres dieux que Moi” (les deux premiers commandements du décalogue), les Israélites ne les ont pas reçus de Moché, mais de D.ieu directement¹.

Les sages auraient pu souligner une distinction différemment. Moché nous a donné 611 commandements, et à la toute fin de la Torah, dans la Paracha de Vayelekh, il nous a donné deux méta-commandements, des commandements sur les commandements. Il s’agit de Hakhel, l’obligation de rassembler le peuple une fois tous les sept ans pour une lecture publique des sections importantes de la Torah, “Et maintenant, écrivez pour vous ce cantique” (Deutéronome 31, 19), que la tradition interprète comme l’obligation d’écrire, ou bien de prendre part à l’écriture d’un Sefer Torah.

Ces deux commandements se distinguent des autres. Ils ont été donnés après toute la récapitulation de la Torah dans le livre de Dévarim, après les bénédictions et les malédictions et après la cérémonie de renouvellement de l’alliance. Ils sont intégrés dans le récit par lequel Moché transmet le leadership à son successeur Yéhochoa. Il se trouve que dans ce passage, les lois citées, comme le récit, évoquent la continuité. Les lois visent à garantir que la Torah ne vieillira jamais, qu’elle sera retranscrite fidèlement à chaque génération, qu’elle ne sera jamais oubliée par le peuple et ne cessera jamais d’être la constitution active de la nation. Le peuple n’abandonnera jamais ses principes

¹ Traité Makkot 23b-24a.

fondateurs, son histoire et son identité, sa transmission intacte du passé et sa responsabilité envers l'avenir.

Prêtez attention à la magnifique complémentarité des deux commandements. Le Hakhel, le rassemblement national, s'adresse au peuple de manière générale. L'écriture d'un Sefer Torah concerne les individus. Il s'agit de l'essence même de la politique de l'alliance. Nous avons une responsabilité individuelle et une responsabilité collective. Pour reprendre les paroles d'Hillel, "Si je ne suis pas en faveur de moi-même, qui le sera ? Mais si je ne suis qu'en faveur de moi-même, que suis-je ?" Dans le judaïsme, l'État est loin d'être central, comme c'est le cas des régimes autoritaires. L'individu n'est pas central non plus, tel que c'est le cas dans démocraties individualistes libérales d'aujourd'hui. Une société de l'alliance est conclue lorsque chacun accepte une responsabilité pour tous les autres, et lorsque les individus s'engagent à respecter le bien commun. C'est la raison pour laquelle le Sefer Torah, la constitution écrite de notre nation, doit être renouvelée dans la vie de l'individu (commandement 613) et de la nation (commandement 612).

Voici comment la Torah décrit la Mitsva du Hakhel :

"A la fin de chaque septième année, à l'époque de l'année de relâche, lors de la fête des tentes, alors que tout Israël vient comparaître devant l'Éternel, ton Dieu, dans l'endroit qu'il aura élu, tu feras lecture de cette doctrine en présence de tout Israël, qui écouterait attentivement. Convoques-y le peuple entier, hommes, femmes et enfants, ainsi que l'étranger qui est dans tes murs, afin qu'ils entendent et s'instruisent, et révèrent l'Éternel, votre D.ieu, et s'appliquent à pratiquer toutes les paroles de cette doctrine ; et que leurs enfants, qui ne savent pas encore, entendent aussi, et qu'ils apprennent à révérer l'Éternel, votre D.ieu, tant que vous vivrez sur le sol pour la possession duquel vous allez passer le Jourdain." (Deutéronome 31, 10-13)

Prêtez attention au caractère singulier de l'événement. Il serait anachronique de dire que la Torah était égalitaire dans le sens contemporain du terme. Après tout, en 1776, les rédacteurs de la Déclaration américaine d'indépendance pouvaient dire : "Nous tenons ces vérités comme évidentes, que tous les hommes ont été créés égaux", alors que l'esclavage existait encore et que les femmes n'avaient pas le droit de vote. Mais la Torah a considéré qu'il était essentiel que les femmes, les enfants et les étrangers soient inclus dans la cérémonie de la citoyenneté dans la république de la foi.

Qui doit mener cette lecture ? La Torah ne le mentionne pas explicitement, mais la tradition atteste qu'il s'agit du roi. Cela revêt une grande importance. Il est important de préciser que la Torah sépare la politique de la religion. Le roi n'était pas grand prêtre, et le grand prêtre n'était pas roi². C'est un élément révolutionnaire. Dans presque chaque société ancienne, le chef d'état était également le chef religieux ; il ne s'agit pas d'un fait accidentel, mais bien d'un élément essentiel à la vision païenne de la religion en tant que pouvoir. Cependant, le roi était lié à la Torah. Il avait l'obligation d'avoir un rouleau de la Torah écrit pour lui spécifiquement. Il devait le garder près de lui lorsqu'il s'asseyait sur le trône et "car il doit y lire toute sa vie" (Deutéronome 17. 18-20). Ici aussi, en lisant la Torah à l'assemblée tous les sept ans, il démontrait que la nation en tant qu'entité politique existait sous le dais

² Cette règle fut brisée par certains rois hasmonéens, avec des conséquences désastreuses à long terme.

sacré de la parole divine. “Nous sommes un peuple”, déclarait implicitement le roi, “formé par une alliance”. Si nous la maintenons, nous prospérerons, sinon, nous échouerons.

Voici comment Maïmonide décrit la cérémonie en tant que telle :

Les trompettes étaient sonnées à travers Jérusalem afin d’assembler le peuple ; et une haute plateforme faite de bois était apportée au centre du parvis des femmes. Le roi montait et s’asseyait afin que sa lecture soit entendue... Le ‘Hazan de la synagogue prenait le *Sefer Torah* et le donnait au chef de la synagogue, le chef de la synagogue le donnait à l’adjoint du grand prêtre, et l’adjoint du grand prêtre au Grand Prêtre lui-même, puis le Grand Prêtre au roi afin de l’honorer par le service de plusieurs personnes... Le roi lisait les sections que nous avons mentionnées jusqu’à ce qu’il arrive à la fin. Il enroulait ensuite le Sefer Torah et récitait la bénédiction qui suit la lecture, à la manière dont elle est récitée à la synagogue. Les prosélytes qui ne connaissaient pas l’Hébreu avaient l’obligation de se concentrer et d’écouter avec la plus grande admiration et révérence, tout comme le jour où la Torah fut donnée au Mont Sinaï. Même les plus grands érudits qui connaissaient toute la Torah devaient écouter avec la plus grande attention... Chacun devait avoir l’impression qu’il avait reçu la Torah pour la première fois, comme s’il l’avait entendu de la bouche de D.ieu, car le roi était un ambassadeur qui proclamait les paroles de D.ieu³.

Mis à part le fait de donner un avant-goût de la grandeur de l’occasion, Maïmonide fait une suggestion audacieuse : le Hakhel serait une remise en vigueur du don de la Torah au Mont Sinaï, “tout comme le jour où la Torah fut donnée au Mont Sinaï”, “comme s’il l’avait entendue de la bouche de D.ieu”, et donc un renouvellement de la cérémonie de l’alliance. Comment en est-il arrivé à une telle idée ? Ce fut sans aucun doute parce qu’il s’est inspiré de la description de Moché du don de la Torah dans la Paracha de Vaet’hanane :

N’oublie pas ce jour où tu parus en présence de l’Éternel, ton D.ieu, au Horeb, lorsque l’Éternel m’eut dit : "*Convoque (Hakhel) ce peuple de ma part, je veux leur faire entendre Mes paroles, afin qu’il apprenne à me révéler tant qu’il vivra sur la terre, et qu’il l’enseigne à ses enfants.*" (Deut. 4, 10)

Les mots en italique se retrouvent tous dans le commandement de Hakhel, tout particulièrement dans le mot Hakhel lui-même, qui n’apparaît qu’à un autre endroit seulement dans la Torah. Et donc l’événement du Mont Sinaï était recréé dans le Temple de Jérusalem tous les sept ans, et ainsi la nation, les hommes, les femmes, les enfants et les étrangers, ont renouvelé leur engagement envers ses principes fondamentaux.

Le Tanakh nous donne une vive description des cérémonies de renouvellement de l’alliance, à l’époque de Yéhochoa (Josué. 24), Yoshiyahu (les rois II. 23), Asa (Chroniques II 15) et Ezra et Néhémie (Neh. 8-10). Ce sont des moments historiques où la nation s’est consciemment reconsidérée après une longue période de dénuement spirituel. Grâce au Hakhel et au renouvellement de l’alliance, Israël avait cette éternelle capacité de redevenir jeune, rappelant les propos de Jérémie “l’affection de ta jeunesse” (Jérémie 2, 2).

³ Michné Torah ‘Hagiga 3, 4-6.

Qu'est-il arrivé au Hakhel durant quelques 2000 ans où Israël n'avait ni roi, ni pays, ni Temple et ni Jérusalem ? Certains érudits avaient mis des suggestions intéressantes que le *Minhag Erets Israël*, la coutume des juifs en Israël, qui a perduré jusqu'au treizième siècle, de conclure la lecture de la Torah non pas tous les ans, mais plutôt tous les trois ans ou trois ans et demi, avait pour but de créer un cycle de sept ans, afin que la deuxième lecture se termine au même moment que le Hakhel, c'est à dire lors de la fête de Soukkot suivant une année sabbatique (une sorte de Sim'hat Torah septennale)⁴.

J'aimerais suggérer une réponse différente. L'institution de la lecture de la Torah le Chabbath matin, qui remonte à l'antiquité, a acquis un nouveau sens durant l'exil et la dispersion. Il existe certaines coutumes qui nous rappellent le Hakhel. La Torah est lue, tel que ce fut le cas, par le roi sur le Hakhel ainsi que par Ezra à son assemblée, qui se tenaient sur la *Bima*, une plateforme surélevée en bois. Le lecteur de la Torah n'est jamais seul sur la Bima, il y a généralement trois autres personnes avec lui, le *Sgan*, le lecteur et la personne appelée à la Torah, qui représentent respectivement D.ieu, Moché et les Israélites⁵. Selon la plupart des décisionnaires halakhiques, la lecture de la Torah est une '*Hovat Tsibbour*, une obligation de la communauté, à la différence de l'étude de la Torah, qui est une '*Hovat Ya'hid*, une obligation qui incombe à l'individu⁶. Je crois donc que l'expression *Kriat Ha-Torah* ne devrait pas être traduite par "la lecture de la Torah", mais bien par "la proclamation de la Torah". C'est l'équivalent du Hakhel, transposé de la septième année au septième jour.

Il est ardu pour les individus, et à plus forte raison pour les nations, de rester jeune en permanence. Nous nous perdons, nous sommes distraits, nous perdons notre raison d'être, ainsi que notre énergie et notre stimulation. **Je crois que la meilleure façon de rester jeune est de ne jamais oublier "l'affection de notre jeunesse", les expériences marquantes qui nous ont forgées, les rêves que nous avons pour changer le monde et le rendre meilleur, plus juste, et plus spirituel.** Le Hakhel représente le cadeau d'adieu de Moché envers nous, qui nous montre comment accomplir toutes ces choses.

Chabbath Chalom

Jonathan Sacks



Pour d'autres écrits du Rav Sacks, consultez le www.rabbisacks.org

© Rabbi Sacks • Tous droits réservés
Le Bureau du Rav Sacks a le soutien du « Covenant & Conversation Trust »

⁴ Voir R. Elhanan Samet, *Iyyunim Be-Parshot Ha-Shevua*, 2nd series, 2009, vol. 2, 442-461.

⁵ Choul'han Aroukh, Ora'h Haïm 141, 4, et le commentaire sur le Levouch ad loc.

⁶ Telle est la vision, également adoptée par d'autres, du Ramban. Voir e.g. Yalkout Yossef, Hilkhos Kriat Ha-Torah.